

**Assemblée générale ordinaire de
l'Association Radio Valois Multien du 11 mars 2021**

**Modalités de vote
des membres de l'association à jour de cotisation**

Les votes portent sur :

- 1- l'approbation des comptes 2020 et l'affectation de l'excédent à la poursuite du projet associatif (*voir documents n°2 et n°3*)
- 2- l'approbation des orientations 2021 (*voir document n°4*)
- 3- l'approbation du budget prévisionnel 2021 (*voir document n°5*)
- 4- l'approbation des montants de cotisation 2022 (*voir document n°6*)
- 5- l'élection d'administrateurs au Conseil collégial (*voir document n°7*)

Vous pourrez voter :

1 – lors de l'assemblée générale le jeudi 11 mars par visioconférence (*les votes seront proposés en fin de réunion*) ;

2- puis, du jeudi 11 mars à 20h00 jusqu'au samedi 13 mars à 10h00, dernier délai en vous rendant sur le site <https://www.radio-valois-multien.fr/> page d'accueil, bouton "vote des membres" en utilisant, comme identifiant, votre adresse électronique communiquée à RVM.

3- également et dans les mêmes délais, par :

- **courriel** à l'adresse : **auditeurs@rvmfm.com**
- **SMS** au numéro : **06.44.01.21.29**

Dans ces deux cas, indiquez obligatoirement sur le message :

- votre **nom et prénom et** (si vous représentez une **structure membre de RVM**), le **nom de cette dernière** ;
- si vous approuvez l'ensemble des 5 points soumis au vote, mentionnez « **12345 = OK** » ou si votre vote est différent, mentionnez par exemple « **124 = OK / 3=ABS / 5= NON** »

4- si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez aussi voter par :

- **écrit papier** (modèle en annexe) déposé dans les locaux de RVM 10, place Jean-Philippe Rameau, à Crépy-en-Valois, le vendredi 12 mars (permanence de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00) ou transmis à un membre de la radio de votre connaissance **avant** la clôture de l'opération de vote fixée au samedi 13 mars à 10h00.

L'opération de vote est ouverte du jeudi 11 mars à 20h00 au samedi 13 mars, 10h00.

Au regard de la diversité des modalités de vote et de la durée du scrutin, les procurations sont exceptionnellement interdites (délibération du Conseil collégial du 25 février 2021).

Une commission de dépouillement se réunira samedi 13 mars. Les résultats seront disponibles à partir du lundi 15 mars sur le site Internet de RVM et sur demande à auditeurs@rvmfm.com , envoi du PV de l'AG par mel aux membres de l'association.

Association Radio Valois Multien
Assemblée générale du 11 mars 2021

BULLETIN DE VOTE

NOM DE L'ADHÉRENT :

si l'adhérent est une personne morale, nom du représentant, personne physique, votant en son nom :

Rappel : Il existe deux catégories de membres (ou adhérents) :

- les personnes physiques (individus)
- les personnes morales (associations, collectivités).

Approuvez-vous les comptes 2020 et l'affectation de l'excédent à la poursuite du projet associatif ? (voir documents n°2 et n°3)	OUI	NON	ABS
Approuvez-vous les orientations du programme d'action 2021 (voir document n°4)	OUI	NON	ABS
Approuvez-vous le budget prévisionnel 2021 (voir document n°5)	OUI	NON	ABS
Approuvez-vous les montants de cotisation 2022 (voir document n°6)	OUI	NON	ABS
Approuvez-vous les candidatures au Conseil collégial (voir document n°7)	OUI	NON	ABS

signature du votant :

Si vous n'avez pas accès aux moyens électroniques proposés pour voter, ce bulletin peut être déposé ou rempli à RVM, 10 place Jean-Philippe Rameau, **le vendredi 12 mars de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF			PASSIF		
	N-1	N		N-1	N
IMMOBILISATIONS	20 225,09	22 497,67	FONDS PROPRES	37 262,24	47 660,45
AVANCES ET ACOMPTE		288,00	AVEC DROIT DE REPRISE	6 562,50	4 312,50
STOCKS ET EN-COURS	0,00	0,00	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	12 679,98	11 040,18
CREANCES	32 526,23	27 281,49	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 897,61	4 399,27
DISPONIBILITES	36 979,12	49 725,13	FONDS DEDIES		2500,00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 571,65	1 659,34	DETTES COURT TERME	2 534,76	5 064,45
TOTAL ACTIF	91 302,09	101 451,63	DETTES FISCALES ET SOC.	11 973,00	10 485,78
			PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	17 392,00	15 989,00
			TOTAL PASSIF	91 302,09	101 451,63

COMPTE DE RÉSULTAT du 1er janvier au 31 décembre 2020

CHARGES		N-1	2020	PRODUITS		N-1	2020
ACHATS		3 804	4 317	VENTE ET PRESTATIONS DE SERVICES		15 765	10 072
Electricité Rameau		1 799	1 977	Convention de service Crépy Infos		3 000	3 000
Electricité Emetteur et relais ESAT		1 378	1 657	Ateliers radios (NAP, Collège, Lycée et Etab. Spé.)		9 925	5 672
Eau		109	99	Vente productions radiophoniques		2 840	1 400
Fournitures entretien et petit équipement		497	577	Messages intérêt général			
Fournitures administratives		20	8				
SERVICES EXTERIEURS		9 857	10 793	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		110 730	111 866
Loyer Rameau		5 237	5 390	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
Maintenance		558	470	Culture / FSER exploitation		38 000	40 000
Maintenance / Win media		1 152	1 152	Culture / FSER Sélective		31 171	30 000
Assurances		2 909	3 082	DILCRAH			2 500
Prestations et fournitures liées crise sanitaire			698	Politique Ville / Crépy-en-Valois			
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		14 841	12 641	Politique Ville / CGET			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		2 460	2 580	Région(s)			
Publicité, publication (site Internet)		149	0	Hauts-de-France		21 800	21 000
Déplacements salariés (reportages et ateliers)		2 197	778	Département(s)			
Déplacements bénévoles		463	460	Intercommunalité(s) : EPCI		16 500	15 000
Missions Réceptions		206	135	Commune(s)		3 259	3 366
Affranchissements		583	289	Fonds européens			
Téléphonie et Internet		1 684	1 673	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		10 108	8 005
Liaison studio émetteur		5 144	4 810	Manifestations de soutien		946	
Services bancaires		1 052	1 096	Cotisations actifs		506	638
Cotisations		905	820	Cotisations associés		750	1 000
IMPOTS ET TAXES		880	943	Dons		7 905	5 527
Participation employeur FP (AFDAS)		880	943	Fondations			
CHARGES DE PERSONNEL		81 312	75 210	Autres produits de gestion courante		1	840
Salaires et traitements		73 565	70 213	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		136 603	129 942
Cotisations patronales		7 747	4 997	RÉSULTAT D'EXPLOITATION		16 861	9 202
DOTATION AMORTISSEMENTS & RISQUES		7 068	9 139	PRODUITS FINANCIERS		0	0
REPORT SUR FONDS DEDIES		0	2 500	PRODUITS EXCEPTIONNELS		7 740	4 640
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1 982	5 197	TOTAL DES PRODUITS		144 343	134 582
Droits d'auteur et de reproduction / SACEM		1 316	3 817	CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE			
Droits d'auteur et de reproduction / SPRE		665	1 380	Bénévolat		68 738	54 885
Ajustement		0	0	TOTAL GENERAL		213 081	189 467
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		119 742	120 740	RÉSULTAT		23 936	10 398
CHARGES FINANCIERES		0	0				
CHARGES EXCEPTIONNELLES		665	3 444				
TOTAL DES CHARGES		120 407	124 184				
EMPLOI DES CONTRIB. VOL. EN NATURE							
Personnel bénévole		68 738	54 885				
TOTAL GENERAL		189 145	179 068				

Certifié conforme aux documents comptables attestés par le cabinet d'expertise comptable Lescuyer à Crépy-en-Valois
Dominique Vasseur et Odile Guillard, administratrices déléguées par le Conseil collégial



RADIO VALOIS MULTIEN
10, pl. Jean Philippe Rameau
60800 CREPY EN VALOIS
Tél. 03 44 59 30 30

Association Radio Valois Multien
Assemblée générale du 11 mars 2021

Rapport financier 2020

La gestion de cet exercice 2020 a été particulièrement complexe à assurer entre inconnues conjoncturelles et dépenses exceptionnelles d'équipement.

De fait, nous nous retrouvons avec un excédent comptable de **10.398 €** que nous n'avons pas vraiment pu anticiper. Cette ignorance et la prudence, nous ont freinés dans le souhait exprimé en début d'année de développer l'emploi avec notamment des heures complémentaires pour les contrats à temps partiel.

Les ressources, légèrement à la baisse, le sont moins que ce que l'on aurait pu craindre (- 4,88% par rapport à 2019)

Les charges d'exploitation sont quasiment maintenues au niveau de 2019 (+0,83 %).

Les fonds propres, proches de zéro au 31 décembre 2016, sont remontés à hauteur de 47.660 €, ce qui permet d'aborder 2021 avec moins d'anxiété.

Le bilan au 31 décembre 2020 s'équilibre à **101.451€** au lieu de 91.302 € l'année dernière.

L'année 2020 a été marquée par :

- l'augmentation de la **subvention d'exploitation** attribuée par le FSER (Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale) d'un montant de **40.000 €** contre 38.000 € les années précédentes (*c'est la première fois depuis longtemps que les produits d'exploitation ont dépassé en 2019 la barre des 130.000 € synonyme d'une tranche de barème plus favorable l'année suivante ; malheureusement ce ne sera plus le cas en 2021 : nous allons redescendre à 38.000 €*),
- la baisse des prestations liées à l'animation d'ateliers d'initiation à l'expression radiophonique en raison de la crise sanitaire (5.672 au lieu de 9.925 en 2019 et d'environ 10.000 € prévus en début d'année 2020),
- la baisse de la **subvention de fonctionnement de la Communauté de communes du Pays de Valois – CCPV** (15.000 au lieu de 16.500), largement compensée par l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 3.000 € (*considérée comme une subvention d'équipement et à ce titre ne figurant pas dans le compte de résultat, ce qui nous fera "perdre" 2.000 € de FSER en 2021*).
- la baisse du montant et du nombre de dons (5.727 € contre 7.905 € en 2019)
- la valorisation du **bénévolat pour 54.885 €** (4.258 heures données à la radio par 49 personnes)
- le soutien de **24 communes** pour 3.366 € (24 en 2019 pour 3.259 €) : le même nombre de communes mais pas tout à fait les mêmes : 3 de moins et 3 de plus ...
- la mise en service en novembre 2020 d'une **nouvelle liaison entre le studio et l'émetteur** après deux ans de démarches et travaux, pour un coût de **9.211 € (financé en partie par la subvention exceptionnelle de la CCPV de 3.000 €)**,
- l'octroi d'une subvention de la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH) de 2.500 € pour une opération en partenariat avec le collège La Fontaine de Crépy-en-Valois qui n'a pu se réaliser à cause de la crise sanitaire. Le montant de cette subvention a été porté en fonds dédiés reportés en 2021.

Petit rappel des précédents résultats d'exploitation :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
-2 549 €	-14 950 €	-7 937 €	-12 507 €	4 134 €	16 861 €	9.202 €

Il est proposé que l'excédent de 10.398 € soit affecté à la poursuite du projet associatif.

Odile Guillard et Dominique Vasseur, administratrices déléguées par le Conseil collégial.

Association Radio Valois Multien
Assemblée générale du 11 mars 2021

ORIENTATIONS 2021

adoptées par le Conseil collégial du 26/11/2020

1-- Organisation, mode de fonctionnement de l'association

Finaliser la démarche d'agrandissement de l'espace de travail et d'accueil : travailler la piste du local commercial contiguë place Jean-Philippe Rameau (négociation débutée avec l'OPAC et la Mairie).

Installation d'un bureau pour les dirigeants bénévoles de RVM avec informatique et centralisation des données d'administration et de gestion.

Trouver les outils adaptés pour informer les administrateurs des sujets traités lors des réunions hebdomadaires.

Poursuivre la structuration du pôle accueil freinée par la crise sanitaire en 2020.

S'organiser pour pouvoir répondre à l'appel à candidatures du CSA dont l'autorisation d'émettre arrive à son terme en 2022 (mis à jour du projet de communication sociale de proximité pour 2022/2027, grille des programmes, PIL (Programme d'intérêt local), budgets, etc.

2 - Ouverture à la jeunesse

Poursuivre les nombreuses actions déjà engagées et/ou reportées comme par exemple, l'appel à projet DILCRAH (Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT) en partenariat avec le collège La Fontaine à Crépy-en-Valois (réalisation reportée en 2021).

Enrichir l'antenne de voix jeunes (habillage antenne).

Renouer le partenariat avec le lycée Jean Monnet de Crépy-en-Valois.

3 – Qualité de diffusion (technique et contenus)

Former des techniciens bénévoles (objectif en liaison avec le pôle accueil).

Rédiger un cahier des charges précis de l'habillage antenne.

Mener une réflexion sur un nouvel agencement de la grille des programmes.

Relancer l'information sur la possibilité ouverte à qui le veut de réaliser une « carte blanche à ... ».

Inciter des bénévoles à participer à l'enrichissement de la base musicale par la sélection des titres reçus à la radio (rechercher un coordinateur musical).

4 - Territoire et communication

Mettre en œuvre le projet « Un jour, un village » (émettre un programme spécifique en direct à partir d'une commune).

Élaborer un projet de communication :

- se rapprocher des services communication des communes du territoire en appui au développement de la notoriété de RVM,
- formaliser une procédure de coordination des informations sur la radio (vie associative, programmes, projets, etc.) afin de les diffuser aux auditeurs et sympathisants sous la forme d'une newsletter régulière ou autre support approprié.

5 - Coopération avec d'autres radios

Poursuivre notre participation active aux actions de la FRANF.

Organiser la visite collective d'une autre radio (en échange, accueillir cette radio pour une visite de RVM).

6 - Modèle économique

Concevoir et réaliser une campagne de notoriété et de dons auprès des habitants.

Relancer la proposition d'une Convention triennale avec la Communauté de communes du Pays de Valois (CCPV).

Association Radio Valois Multien
Assemblée générale du 11 mars 2021

COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL 2021

CHARGES	2020	BP 2021	PRODUITS	2020	BP 2021
60 - ACHATS	4 317	5 200	70 - VENTE DE PRODUITS FINIS, DE MARCHANDISES, PRESTATIONS DE SERVICES	10 072	11 400
Electricité Rameau + cellule contigue	1 977	2 500	Convention de service Crépy Infos	3 000	3 000
Electricité Emetteur + ESAT	1 657	1 800	Ateliers radios	5 672	6 000
Eau Rameau + cellule contigue	99	200	Messages intérêt général	0	0
Fournitures entretien et petit équipement	577	600	Vente productions radiophoniques / FRANF	1 400	2 400
Fournitures administratives	8	100	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	111 866	108 250
61 - SERVICES EXTERIEURS	10 793	13 550	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		
Loyer(s) Rameau + cellule contigue	5 390	7 800	Culture / FSER exploitation	40 000	38 000
Maintenance / Site Internet / Extincteurs	470	550	Culture / FSER Sélective	30 000	27 500
Maintenance / Win media	1 152	1 200	DILCRAH	2 500	
Assurances + ESAT + cellule	3 082	3 200			
Presta.et fournitures liées à la crise sanitaire	698	800			
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	12 642	11 400	Région(s)		
Expert comptable	2 580	2 600	Hauts de France	21 000	19 250
Publicité, publication	0	1 000	FDVA (développement de la vie associative)		
Déplacements salariés (reportages et ateliers)	778	1 500	Département(s)	0	0
Déplacements bénévoles	460	500	Intercommunalité(s) : EPCI	15 000	20 000
Missions Réceptions	135	300			
Affranchissements	289	400	Communes (24 en 2020)	3 366	3 500
Téléphonie et Internet	1 673	1 800			
Liaison studio émetteur	4 810	1 200			
Services bancaires	1 096	1 100			
Cotisations	820	1 000			
63 - IMPOTS ET TAXES	943	1 000	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8 005	11 700
Participation employeur FP (AFDAS)	943	1 000	Manifestations de soutien	0	500
64 - CHARGES DE PERSONNEL	75 210	87 800	Cotisations actifs	638	500
Salaires bruts	70 213	82 000	Cotisations associés	1 000	1 000
Cotisations patronales	4 997	5 800	Dons	5 527	7 200
68 - DOTATION AMORTISSEMENTS & RISQUES	9 139	11 598			
Report sur Fonds dédiés	2 500		Fonds dédiés	0	2 500
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	5 197	5 800	Autres produits de gestion	840	
Droits d'auteur et de reproduction / SACEM	3 817	4 400	PRODUITS D'EXPLOITATION	129 942	131 350
Droits d'auteur et de reproduction / SPRE	1 380	1 400	RESULTAT D'EXPLOITATION	9 202	-4 998
Régularisations	0		76 - PRODUITS FINANCIERS	0	0
CHARGES D'EXPLOITATION	120 741	136 348	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 640	5 198
66 - CHARGES FINANCIERES		200	TOTAL PRODUITS	134 582	136 548
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 444		RESULTAT NET COMPTABLE	10 397	0
TOTAL DES CHARGES	124 185	136 548	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
			86 - EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOL. EN NATURE	54 885	60 000
			860 - Secours en nature		
			861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		
			864 - Personnel bénévole	54 885	60 000
			87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	54 885	60 000
			870 - Bénévolat	54 885	60 000
			871 - Prestations en nature		
			875 - Dons en nature		
TOTAUX	179 070	196 548	TOTALx	189 467	196 548
			SOLDE	10 397	0

Association Radio Valois Multien
Assemblée générale du 11 mars 2021

Approbation des montants de cotisations 2022

Il s'agit bien de 2022. Les montants sont délibérés un an à l'avance afin de pouvoir encaisser les cotisations en début d'année avant l'assemblée générale.

Rappel concernant l'Association Radio Valois Multien :

Il existe deux catégories de membres (ou adhérents) :

- les personnes physiques (individus)
- les personnes morales (associations, collectivités).

Tous les membres font partie de l'assemblée générale.

Il existe trois collèges :

- le collège des membres actifs (ouvert aux seules personnes physiques)
- le collège des membres associés (ouvert aux seules personnes morales)
- le collège des membres cooper'acteurs (ouvert aux personnes physique ET aux personnes morales)

PROPOSITION POUR 2022

- cotisation personne physique **inchangée** à 10 € minimum

Cette cotisation minimale permet de valider l'adhésion à l'association. En fonction de l'implication du membre dans le fonctionnement de l'association, celui-ci pourra faire partie du collège des membres actifs ou de celui des cooper'acteurs.

- cotisation membre associé **inchangée** à 25 € minimum

Association Radio Valois Multien
Assemblée générale du 11 mars 2021

Élection d'administrateurs au Conseil collégial

Rappel des statuts de l'association : ARTICLE 12 – CONSEIL COLLÉGIAL / 12.1. Composition

L'Association est dirigée par un Conseil collégial composé d'administrateurs élus par l'Assemblée générale selon la répartition suivante :

- 8 à 17 membres actifs
- 2 à 8 membres associés
- 2 à 8 membres Cooper'acteurs

Le nombre des élus du collège des membres actifs doit être au moins supérieur de 1 au total des élus des collèges des membres associés et des membres Cooper'acteurs réunis. Le mandat d'un administrateur est de trois ans. Il est procédé à un renouvellement annuel par tiers, par collège, arrondi au nombre entier le plus proche. Une même personne physique ne peut pas être membre du Conseil collégial au titre de plusieurs collèges à la fois.

Candidatures au Conseil collégial

Au titre du collège des membres actifs

- BARNOUD André
- BONNET Eric
- BRILLON Catherine
- DUTEIL YAKOVENKO Karine
- PATIENT Olivier
- TAMBU Mamy Eminence

Au titre du collège des membres associés

- BEC À FOIN
- CENTRE SOCIOCULTUREL LES PORTES DU VALOIS
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE VALOIS

Au titre du collège des membres cooper'acteurs

- ANTONIK Jean-Louis
- CLAMOUR Jean-Michel
- DUCROCQ Philippe
- TRAN Kadidja
- VERRIER Christine

Si ces candidatures sont adoptées, le Conseil collégial serait alors composé de :

Nota : Afin d'assurer un renouvellement proportionné par tiers chaque année, la durée des mandats des nouveaux candidats a été tirée au sort lors du Conseil collégial du 25 février 2021.

		NOM	SORTANT EN
Collège des membres actifs	1	DECHORGNAT Hervé	2022
	2	GERLING Jacques	2022
	3	VASSEUR Dominique	2022
	4	TAMBU Mamy Eminence	2022
	5	SIMONOT Jean-François	2023
	6	GUILLARD Odile	2023
	7	NATTIER Camille	2023
	8	PATIENT Olivier	2023
	9	BARNOUD André	2024
	10	BONNET Eric	2024
	11	BRILLON Catherine	2024
	12	DUTEIL YAKOVENKO Karine	2024
Collège des membres associés	1	Foyer Rural du Valois Multien	2022
	2	Projet Action 60	2022
	3	Bec à foin	2023
	4	Centre socioculturel Les Portes du Valois	2024
	5	Communauté de Communes du Pays de Valois	2024
Collège des membres cooper'acteurs	1	VERRIER Christine	2022
	2	DUCROCQ Philippe	2023
	3	TRAN Kadidja	2023
	4	CLAMOUR Jean-Michel	2024
	5	ANTONIK Jean-Louis	2024